

Osny, le 30/04/2020

L'Inspecteur de l'Education nationale
Circonscription de l'Hautil M. Alverny

A l'attention des Maires, des Directeurs et Directrices d'école,
des Familles, des Enseignants de la circonscription de l'Hautil

Mesdames, Messieurs,

DSDEN 95

Circonscription de l'Hautil
Philippe Alverny
Inspecteur Education
nationale
Dossier suivi par
Patricia Boudet
Assistante
Téléphone
01 79 81 21 05
Fax
01 79 81 21 24
Mél.
0951703k
@ac-versailles.fr

Immeuble Le Président
2A avenue des Arpents
95520 Osny

Nous traversons depuis le 16 mars une crise inédite dans notre pays. Cette crise prendra une nouvelle orientation le 11 mai prochain et ce jusqu'au mois de septembre.

Comme l'a indiqué le Premier Ministre dans son plan de déconfinement annoncé à l'Assemblée nationale le 28 avril dernier, la priorité est la protection des personnes et la progressivité du plan. La circonscription, les écoles et les municipalités travaillent depuis le 21 avril sur cette rentrée de crise avec deux objectifs :

- Assurer la protection des personnes.
- Assurer les enseignements dans les conditions de crise (ressources humaines réduites, logistiques sanitaires contraignantes, public accueilli prioritaire, public accueilli fortement réduit en nombre, continuité pédagogique à distance...).

La réouverture progressive des écoles aura lieu le 14 mai dans toutes les écoles de la circonscription pour les élèves « choisis » par les écoles suivant des critères invariants et communs à la circonscription (enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise et définis en préfecture, enfants des personnels participant aux encadrements des présentiels, enfants à critères pédagogiques) mais sous réserve de l'acceptation des familles en ce qui concerne l'accueil en présentiel à l'école. Le 11 mai est une journée de pré-rentrée pour tous les professionnels des écoles. Le 14 mai, tous les élèves ne seront donc pas accueillis en présentiel et une double organisation présentiel/distanciel est organisée au sein de chaque école comme le prévoit le premier ministre dans son discours du 28 avril.

Il est donc inutile aux familles d'élèves non prévus par le présentiel de présenter leurs enfants aux portes des écoles. Ils ne seront pas acceptés. Pour ces élèves, l'enseignement à distance reste la règle.

En liens partenariaux étroits avec les municipalités, les Directeurs d'école organisent cette rentrée en respectant les deux objectifs précédemment cités. Ces organisations engendreront des frustrations, c'est le lot des situations de crise.

Dans ce cadre, une grande souplesse est laissée aux écoles, aux Directeurs d'école et aux collectivités. Les Directeurs, en accord avec les Maires et l'IEN, proposeront des modifications d'horaires, des emplois du temps évolutifs, des accompagnements scolaires répartis en présentiel ou en distanciel et des modifications de référents élèves. Un enseignant d'une autre classe du groupe scolaire aura la possibilité de contacter tous les enfants de l'école pour assurer la continuité pédagogique en distanciel par exemple.



Ces modalités seront présentées aux représentants de parents d'élèves pour information et un affichage à l'école indiquant la répartition des élèves et les emplois du temps sera réalisé.

2/2

De nombreuses contraintes s'imposent à tous, les écoles sont toutes très fortement mobilisées pour en réduire l'impact mais cette rentrée particulière sera incomplète et différenciée comme le précise le premier Ministre dans son discours.

Je compte sur la compréhension et la collaboration de toutes les parties pour réussir cette première étape du déconfinement.

Recevez, Mesdames, Messieurs, toute ma considération.

Philippe Alverny